Image not found or type unknown

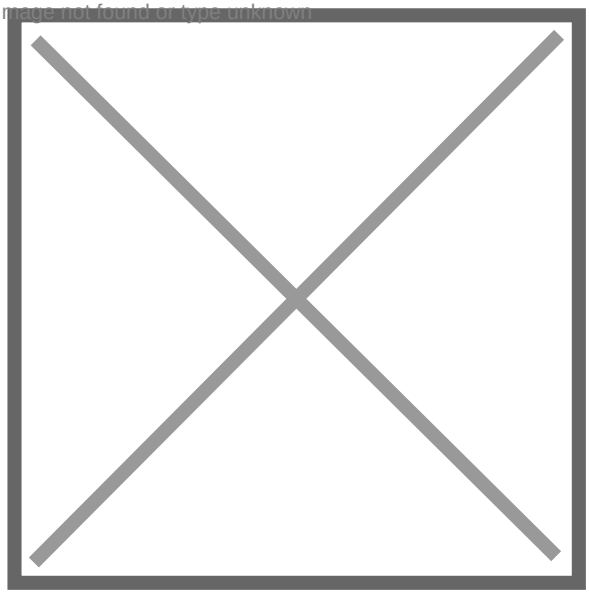

Vol sur personne vulnérable

Par **BDZE21**, le **29/02/2016** à **19:53**

Bonsoir,

J'ai été mise en garde à vue pour des vols de chèques, falsifications et usages de ceux-ci commis sur personnes vulnérables (personnes âgées) alors que j'étais employée chez elle. Lors de la garde à vue j'ai avoué les faits, ainsi que les raisons qui m'ont poussés à ces gestes horribles. Je passe en jugement en correctionnel prochainement, je n'ai jamais commis la moindre infraction et mon casier judiciaire est vierge. Quelles sont mes moyens de défense dans une telle situation ? Mon avocat me dit de ne pas espérer grand chose et que je risque le plus gros.

Merci.

Par **Tisuisse**, le **01/03/2016** à **08:55**

Bonjour,

Tout dépend du montant total du préjudice et de l'âge de la personne volée.

En attendant, changez donc d'avocat.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés